

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00880

Numéro SIREN : 432 470 631

Nom ou dénomination : 2.P.

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/008955

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2.P.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>4 rue de l'Octant Parc Sud Galaxie 38130 ECHIROLLES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 3 2 4 7 0 6 3 1 0 0 0 4 0</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	3 106	
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	32 010	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	219 600	
		Constructions AP	AQ	2 018 445	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	85 037	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	458 434	
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	1 775 655	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	4 469 583	
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	1 383	
	TOTAL (II) BJ		BK	9 063 257	1 204 013
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO	152 261	
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU	605 243	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	129 371	
		Autres créances (3) BZ	CA	82 974	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Disponibilités CF		CG	79 396		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	5 721		
	TOTAL (III) CJ	CK	1 054 969		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	10 118 226	1 204 013	8 914 212
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2 . P .		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 44 200 ..)	DA		44 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		170 100	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		4 420	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		3 270 230	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		237 493	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		3 726 443
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		15 000	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		15 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		450 402	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		4 526 976	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		77 348	
	Dettes fiscales et sociales	DY		110 990	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		6 700	
	Autres dettes	EA		350	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		5 172 769	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		8 914 212	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		847 581		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : SAS 2 . P .								
Néant <input type="checkbox"/> *								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	637 302	FH		FI	637 302
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	637 302	FK		FL	637 302	
	Production stockée*					FM	138 005	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	12 598	
	Autres produits (1) (11)					FQ	30 221	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	818 128
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 070	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	31	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	371 678	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	63 404	
	Salaires et traitements*					FY	194 123	
	Charges sociales (10)					FZ	73 913	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	89 765
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	802 991	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	15 137	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	409 761	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	409 770	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	147 420	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	147 420	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	262 350	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	277 487	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS 2.P.		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	35	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(35)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	39 959
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 227 898
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	990 405
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	237 493
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	4 250
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	12 598
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			Charges exceptionnelles	35	
			Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe 

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 2.P.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 8 914 213 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 237 494 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

RESULTATS DE SCI

Par dérogation au principe comptable, l'exercice 2022 a enregistré les résultats de SCI patrimoniales dégagées en 2022, à hauteur de 87 856 € de bénéfices et de 45 953 € de pertes ; à l'exception d'une SCI dont les résultats font seulement l'objet d'un retraitement fiscal.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

/// Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 12 ans
- * Matériel de transport : 2 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

En 2021, deux immeubles situés à VOIRON (rue Guillermoz et rue de la Paix) ont été acquis avec en engagement de revente sous 5 ans.

/// Règles et méthodes comptables

Des travaux sont en cours avant la revente.

La méthode d'évaluation des travaux en cours est la suivante :

Les produits fabriqués sont valorisés au cout de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 116			35 116
Immobilisations incorporelles	35 116			35 116
- Terrains	219 600			219 600
- Constructions sur sol propre	2 013 044	5 402		2 018 446
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	75 872	9 166		85 038
- Instal.générales, agencements aménagements divers	362 803	3 400		366 203
- Matériel de transport	57 153	1 357		58 510
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 473	1 249		33 722
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 760 945	20 573		2 781 518
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 919 428	399 718	73 907	6 245 239
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 383			1 383
Immobilisations financières	5 920 812	399 718	73 907	6 246 623
ACTIF IMMOBILISE	8 716 873	420 291	73 907	9 063 257

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		20 573	399 718	420 291
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		20 573	399 718	420 291
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			73 907	73 907
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			73 907	73 907

Immobilisations corporelles

Composants

Notes sur le bilan

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
GRANGE HERBEYS GROS OEUVRE	232 432	60% sur 50 ans	Linéaire
GRANGE HERBEYS FACADES	20 250	5% sur 50 ans	Linéaire
GRANGE HERBEYS INSTALLATIONS	124 238	32% sur 20 ans	Linéaire
GRANGE HERBEYS AGENCEMENTS CPLTS	8 639	2% sur 10 ans	Linéaire
GRANGE HERBEYS AGENCEMENTS	5 956	1,5% sur 10 ans	Linéaire
MAISON SEYSSINS GROS OEUVRE	202 500	50% sur 40 ans	Linéaire
MAISON SEYSSINS FACADES	81 000	20% sur 10 ans	Linéaire
MAISON SEYSSINS INSTALLATIONS	81 000	20% sur 10 ans	Linéaire
MAISON SEYSSINS AGENCEMENTS	40 500	10% sur 5 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD GROS OEUVRE	214 200	50% sur 15 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD FACADES	64 260	15% sur 10 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD TRVX APP	1 680	10 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD INSTALLATIONS	47 777	10 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD AGENCEMENTS	66 020	6 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD FACADES PEINTURES	25 206	10 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD INSTALLATIONS CVC	91 410	10 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD FILETS ANTI PIGEONS	5 402	5 ans	Linéaire
PARKINGS PH GROS OEUVRE	648 000	100% sur 50 ans	Linéaire
PARKINGS PH AGENCEMENTS	4 906	5 ans	Linéaire
PARKINGS PH GROS OEUVRE	45 000	100% sur 50 ans	Linéaire
PARKINGS PH AGENCEMENTS	2 667	5 ans	Linéaire
RONDEAU ISARD FILETS ANTI PIGEONS	5 402	5 ans	Linéaire
		Mois	
TOTAL	2 018 446		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL SIRIUS 38130 ECHIROLLES	8 000	845 497	100,00	108 961
SCI ALPHA 38130 ECHIROLLES	6 960	587 904	63,25	115 600
SARL 2.F. 38130 ECHIROLLES	7 500	182 185	100,00	11 644
SCI ETOILE 38130 ECHIROLLES	1 000	80 562	100,00	80 562
SCI DU PRE DU MAS II 38130 ECHIROLLES	1 000	-2 697	100,00	-2 697
SARL AL ISERE ET SAVOIES 38130 ECHIROLLES	32 622	234 110	100,00	154 468
SCI ATLAS 38130 ECHIROLLES	1 600	-5 394	100,00	-5 394
SAS SPARC INVEST 38130 ECHIROLLES	300 000	-5 566	51,00	-5 566
SCI MISTRAL POLYTEC 38130 ECHIROLLES	300 000	435 577	50,10	167 617
SCI PETITE HALLE BOUCHAYER-VIALLET 38130 ECHIROLLE	1 000	64 468	100,00	212 174
SAS SOLARPARC 38130 ECHIROLLES	100 000	-23 609	100,00	-52 367
SCI ATLAS 1 38130 ECHIROLLES	10 000	-56 511	67,00	-56 511
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI JACQUERE 38130 ECHIROLLES	1 000	29 175	25,00	29 175

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encasés
- Filiales (détenues à + 50 %)	470 424	470 424			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	250	250			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 106			3 106
Immobilisations incorporelles	3 106			3 106
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	898 240	73 873		972 113
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	73 440	2 975		76 416
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	59 451	6 166		65 617
- Matériel de transport	48 294	5 707		54 001
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 717	1 044		32 761
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 111 142	89 765		1 200 908
ACTIF IMMOBILISE	1 114 249	89 765		1 204 014

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

	Montant
IMMEUBLE Rue Guillermoz VOIRON	368 347
IMMEUBLE Rue de la Paix VOIRON	234 914
TEC Rue Guillermoz VOIRON	152 261
STOCK Badges FG	605
STOCK EV	1 378
TOTAL	757 505

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 689 035 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	4 469 584		4 469 584
Prêts			
Autres	1 383		1 383
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	129 371	129 371	
Autres	82 975	82 975	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 722	5 722	
Total	4 689 035	218 068	4 470 967
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan**Produits à recevoir**

	Montant
Créances ratt.part.int.courus	91 905
Clients factures à établir	8 605
RESULTATS SCI	41 903
SARL 2 F - Produits a recevoir	10 147
VALEXIM - Produits a recevoir	1 469
Total	154 029

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 44 200,00 € décomposé en 442 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	15 000				15 000
Total	15 000				15 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 172 769 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	450 402	183 990	266 413	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 468 202	468 202		2 000 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 349	77 349		
Dettes fiscales et sociales	110 991	110 991		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 700	6 700		
Autres dettes (**)	2 059 126	351		2 058 775
Produits constatés d'avance				
Total	5 172 769	847 582	266 413	4 058 775
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	267 916			
(**) Dont envers les associés	2 058 775			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 058 775 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	10 248
Intérêts courus	663
Int.courus s/dettes ratt.particip.	52 043
Associés intérêts courus	41 651
Dettes provis. pr congés à payer	5 994
Personnel charges à payer	9 764
Charges sociales s/congés à payer	2 249
Organ.sociaux charges à payer	3 906
Etat charges à payer	3 891
Total	130 408

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 722		
Total	5 722		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes	180 597		180 597
Prestations de services	313 367		313 367
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	143 339		143 339
TOTAL	637 302		637 302

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 920 €

Honoraire des autres services : 0 €

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS 2.P. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2.P.. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
<i>TITRES DE SCI NANTIS</i>	166 650
<i>ENGAGEMENT DE NON CESSIION DE TITRES</i>	165 900
<i>CAUTIONS ET GARANTIES</i>	375 000
<i>AFFECTATIONS HYPOTECAIRES</i>	41 197
<i>PRIVILEGE PRETEUR DE DENIERS</i>	191 992
Avals et cautions	940 739
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>ENGAGEMENTS DE BLOCAGE DE COMPTES COURANTS</i>	1 941 567
<i>ENGAGEMENTS BIENS PRIS EN LOCATIONS</i>	71 465
Autres engagements donnés	2 013 032
Total	2 953 771
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	233 189

2.P.

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros

Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE 432 470 631

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

Exercice clos au 31 décembre 2022

Certifiés conformes

Le Président

Monsieur Michel FERRIER



2.P.

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros

Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE 432 470 631

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 237 494 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	237 494 euros
-------------------------------	----------------------

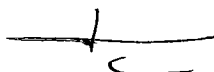
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 507 723 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée sur les trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} juin 2023

Le Président
Michel FERRIER



Société civile
ANZALONE MOUNIER

Experts comptables
Commissaires aux comptes



SAS 2 P

Société par Actions Simplifiée au capital de 44 200 Euros
4 Rue de l'Octant
38130 ECHIROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2022

SAS 2 P

Société par actions simplifiées au capital de 44 200 Euros

4 Rue de l'Octant

38130 ECHIROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2 P relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels, faisant apparaître **un résultat comptable bénéficiaire de 237 494 Euros** sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 2 P à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

La note « informations complémentaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des résultats des sociétés civiles immobilières dans lesquelles votre société détient une participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 2 P à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

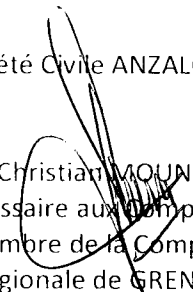
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SEYSSINET, le 15 Mai 2023

Pour la Société Civile ANZALONE MOUNIER


Christian MOUNIER
Commissaire aux Comptes Inscrit
Membre de la Compagnie
Régionale de GRENOBLE